

TONINFO

Bulletin municipal de Saint-Antonin du Var—N° 181—Septembre 2024

C'est la rentrée.

« *C'est en septembre que l'on peut vivre pour de vrai* » chantait Gilbert Bécaud.

Je n'irai pas jusqu'à dire comme lui, qu'en été notre pays, et a fortiori notre commune, « *c'est n'importe quoi* ». Bien au contraire les animations estivales, toutes tendances confondues, ont connu un franc succès, le 70ème anniversaire de la création de Saint Antonin du Var a été célébré avec la solennité et la ferveur attendues, et la superbe soirée du 15 août, probablement une des plus festives de la saison, a clôturé cet épisode estival de manière magistrale.

Une fois encore merci infiniment à toutes les personnes qui se sont investies pour donner une belle image de notre village.

Je puis l'affirmer, les retours que j'ai reçus en témoignent sans réserve.

Mais, vraie vie ou pas, septembre est aussi, et avant tout, le mois de la reprise.

Et cette année, chez nous, elle se distinguera des précédentes par la nature et le volume des projets qui seront, soit actés soit mis sur les rails.

L'opération majeure que nous devons conduire est connue de tous. Il s'agit des travaux d'extension de notre école primaire. Les premiers coups de pioche devraient, en principe, être donnés en octobre/novembre. En l'état actuel des planifications établies par notre maître d'œuvre, les travaux devraient s'achever en août 2025, avec toutes les réserves qui s'imposent en la matière.

En parallèle, un autre chantier important, d'ordre privé, devrait être lancé en cette fin 2024. C'est la troisième et dernière tranche d'urbanisation du cœur de village, telle que prévue au PLU de 2012 Elle réalisera la jonction entre le lotissement « La Roselière » et les abords de la chapelle, en bordure de la RD 250.

Pour agrémenter ce nouveau centre villageois, nous avons sollicité l'aide du conseil départemental pour y implanter un parc paysager.

D'autres dossiers sont en cours de validation auprès de nos partenaires co-financeurs.

Nous en reparlerons.

Pour terminer, je souhaite une belle rentrée à nos écoliers et leurs enseignantes, et les remercie par avance pour leur compréhension dans la perspective des turbulences à venir.

Je forme le vœu que malgré les épisodes de gel qu'ils ont subies, nos viticulteurs puissent tirer le

Billet d'humeur...



Au détour d'une conversation sur un sujet d'ordre administratif comme j'en traite régulièrement, il m'a été reproché « d'écrire pour ne rien dire ». Que celles et ceux qui partagent ce jugement me pardonnent; mais je l'avoue, j'aime la langue française, j'aime ses mots, ses nuances, ses sentiments, ses difficultés. Je m'efforce toujours d'en respecter la syntaxe, la sémantique et les convenances. Et du langage administratif à l'expression coutumière, en passant par la correspondance officielle et protocolaire, lorsque je m'installe face au clavier ou, stylo à la main, devant une page blanche, j'éprouve à chaque fois le même réel plaisir à rédiger, à voir les mots s'assembler, les phrases se succéder, pour émettre une idée, exprimer une pensée...

Mais voilà, à en croire mon interlocuteur du jour, que je n'imaginais pas puriste en la matière, j'en use maladroïtement aux yeux de certains, J'en appelle donc ici à leur indulgence.

Toutefois, n'en déplaise à d'aucuns, sauf à envisager l'option d'une auto-censure radicale et définitive, « *alea jacta est* », les dés en sont jetés. Ce n'est pas à un âge avancé comme le mien que l'on se défait de ses défauts, fruits de tant d'années de cours, de lectures, d'expertises et de pratiques. Alors, comme le disait souvent une personne qui m'était très chère « *Faudra faire avec* »

Mille excuses.

SB

PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊTS

Les règles à respecter

Le Var est le deuxième département de France en taux de boisement. Avec près de 400 000 ha, la forêt varoise occupe 67 % de la surface du département. Son écosystème participe à la biodiversité et constitue une richesse économique, touristique et patrimoniale qu'il faut entretenir et gérer.

Si la politique forestière relève de l'État, le Conseil départemental du Var est un acteur important dans la protection de la forêt. Il a acquis 245 sites naturels au titre des Espaces naturels sensibles, soit 13 600 hectares dont beaucoup sont boisés. Sur ces sites, comme pour l'ensemble de la forêt varoise, le Département participe à la prévention des risques incendies. Cette dernière s'appuie aussi sur vous car connaître les bons gestes et avoir un comportement responsable protège la forêt varoise !

LE SAVEZ-VOUS ?

Un feu sur deux est dû à l'imprudence ou à la négligence : cigarettes, barbecue, travaux autour de la maison, travaux agricoles ou forestiers, travaux publics.



IMPORTANT ! Tout départ de feu fait désormais l'objet d'une enquête commune des gendarmes, sapeurs-pompiers et forestiers pour rechercher les causes et les responsables.

PROMENADE EN FORÊT, LES RÈGLES À RESPECTER

□ Lorsque le risque incendie est important, il est déconseillé voire interdit de se promener en forêt. □ 70 % de la forêt varoise est privée. Restez sur les sentiers balisés ou assurez-vous que vous avez l'autorisation de circuler.

IMPORTANT ! La circulation et le stationnement de tout véhicule sur les voies à usage de défense des forêts contre les incendies (DFCI) sont interdits toute l'année. Cette interdiction est matérialisée par un panneau : fond blanc encadré de rouge. En cas de risque très sévère ou exceptionnel, certaines voies ouvertes à la circulation publique sont interdites à la circulation. Consulter le site internet www.risque-prevention-incendie.fr/var

EN CAS DE DÉPART D'INCENDIE, QUE FAIRE ?

Prévenir les secours en composant le 18 ou le 112. Le renseigner précisément sur votre localisation.

Pour vous aider et mieux renseigner les secours, une application mobile est disponible sur iOS et Android. Elle permet notamment de s'informer en temps réel sur le niveau de risque incendie dans les massifs et de connaître votre position par géolocalisation. Plus d'informations sur www.prevention-incendie-forest.com



Le CCFF a besoin de vous !

Nous faisons appel aux bonnes volontés pour rejoindre les rangs de notre CCFF.

Le comité local ne dispose actuellement pas d'un effectif suffisant pour être opérationnel.

Nous serons présents le dimanche 8 septembre en matinée avec les associations locales. Nous espérons recruter un nombre suffisant de volontaires pour redonner vie à cet outil de prévention indispensable. On vous attend !



Recensement
de la population 2024

Si je vous dis « vendredi 24 octobre 2008 » à coup sur, pour chacun d'entre vous cette date n'évoquera aucun événement local particulier.

Nombre d'entre vous n'étiez d'ailleurs pas encore antonnais, et les résidents de l'époque ont certainement oublié que ce soir là, avec l'équipe qui m'entourait pour le premier mandat, je présentais les lignes directrices du programme que nous avions élaboré et les objectifs que nous nous étions fixés. Au nombre de ces éléments il en est un qui nous tenait à cœur, en quelque sorte notre fil rouge, c'était celui de la valorisation de l'identité antonnaise et de son attractivité.

Aujourd'hui, soit près de 16 années après qu'en est-il ?

Chacun, au gré de ses critères d'appréciation, de ses goûts, des ses affinités ou inimitiés, aura son avis tranché sur la question.

Pour en juger, l'approche comptable du sujet n'est probablement pas la référence absolue. Toutefois elle nous préserve de toute subjectivité, puisqu'elle procède d'un constat, d'une matérialité, elle reflète une réalité et souligne des tendances.

Tel est le cas du recensement effectué en début d'année.

Sans qu'elles ne soient encore officialisées, car elles doivent encore faire l'objet de contrôles et de validations, les premières indications issues des investigations sur notre commune [Merci Nadia, merci Claudine] font état d'une réelle et très significative dynamique démographique et sociale. Au regard de l'effectif scolarisé, nous nous doutions de cet essor sans pouvoir le quantifier et surtout le qualifier.

Rappelons le, ce ne sont que des tendances « officieuses » qui ne nous autorisent pas à spéculer sur des données précises. Dans les toutes prochaines semaines les résultats officiels et définitifs nous seront communiqués, nous pourrons alors en traiter.

Pour l'heure, ne préjugeons pas trop hâtivement de leur contenu, mais que l'on nous permette de croiser les doigts et de croire que dans peu de temps, preuve à l'appui, nous pourrions fièrement affirmer que Saint Antonin n'est plus le « non-village » à « l'identité éclatée » comme le titrait la presse régionale il n'y a pas si longtemps.



Création d'une chorale (adultes)

Un projet de création d'une chorale antonnaise est porté par quelques personnes du village.

Cette animation pourrait débuter dès le 7 octobre, et se tenir à l'espace culturel, un lundi sur deux, de 18 h 00 à 19 h 30.

Elle serait artistiquement pilotée par notre délicieuse et talentueuse chanteuse locale que l'on ne présente plus : « Narundi »

Les personnes intéressées auront tout loisir de s'informer à ce sujet et de s'inscrire auprès de Nadia, le 8 septembre à l'occasion de la matinée des associations.

Nouveau

JOLIE
MAISON

Aide à domicile

AIDE MÉNAGÈRE

Entretien de sa Maison
Repassage
Coach en rangement et organisation



AIDE AUX PERSONNES AGÉES

Accompagnement aux rendez-vous, sorties et activités sociales



AIDE AUX REPAS

Aide aux courses et aux préparations des repas



Audrey : 06 81 79 40 78

26 chemin de la Roselière
83510 Saint Antonin du Var
Cde sap. Siret 43271957300102
Numéro d'agrément préfectoral :
N/0203101F/013/Q



Ne pas jeter sur la voie publique



**Vu lundi 26 août !
INADMISSIBLE**

Le lamentable ailleurs n'est pas une excuse à la médiocrité ici.

Pour répondre au défi du changement climatique et à celui du pouvoir d'achat, Dracénie Provence Verdon Agglomération soutient l'initiative de Voltalis, une entreprise française rémunérée par RTE, le gestionnaire du réseau électrique. L'installation gratuite d'un boîtier connecté sur les radiateurs électriques.



Ce dispositif permet de réduire temporairement la consommation des appareils de chauffage lors des pics de demande, sans affecter le confort thermique du logement.

Que vous soyez propriétaire ou locataire, si vous utilisez le chauffage électrique, vous pouvez bénéficier de cette initiative.

À partir du 2 septembre, des conseillers Voltalis seront présents en Dracénie pour informer les résidents et organiser les installations. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Voltalis par téléphone au 04 56 60 87 47 ou par email à dracenie@voltalis.com

NB : Des conseillers « terrain » de VOLTALIS, seront présents sur Saint Antonin du Var, pour la promotion du dispositif du 12 au 30 novembre 2024.

MODIFICATION D'UN PLU & DROITS ACQUIS Si une commune décide de déclasser des terrains constructibles pour les intégrer dans un zonage naturel ou agricole lors d'une procédure d'évolution (modification, révision) de son PLU, le propriétaire d'un terrain ainsi déclassé ne pourra pas se prévaloir des droits acquis quant à la constructibilité de sa parcelle ou au zonage appliqué, excepté dans le cas où un certificat d'urbanisme lui a été délivré sur la base des règles d'urbanisme antérieures, lui permettant de garantir leur maintien pendant une durée de 18 mois.



La jurisprudence interprète strictement la notion de droits acquis en matière de droit de l'urbanisme. Ceux-ci ne peuvent résulter que d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire, autorisation de lotir,...) définitive, et qui n'est pas frappée de caducité.



Le centre de santé Dracénie Provence Verdon

Situé à Vidauban, le Centre de Santé est une structure sanitaire créée et gérée par l'agglomération Dracénie Provence Verdon.

Pour mieux vous servir, nous mettons à votre disposition trois antennes à Comps-sur-Artuby, Bargemon, et Sillans-la-Cascade.

Nos services incluent des consultations avec **des médecins généralistes, cardiologues, gastro-entérologues, sages-femmes, psychologues et infirmière en pratique avancée.**

Les consultations sont assurées de manière rotative entre nos différentes antennes, vous offrant ainsi une accessibilité maximale.

Prenez rendez-vous par téléphone au point d'accueil unique au **04 22 46 34 80** ou sur [Doctolib](https://www.doctolib.fr) Horaires d'ouverture de l'accueil : de 8h30 à 19h du lundi au vendredi

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
Renseignements : seprocc@apajh03.fr et 06 11 49 41 02

EXPOSITION

MISE EN RELATION

Adhérons nos différences

Salon du Handicap et de la Personne Dépendante
Complexe Saint Exupéry
Rue Auguste Renoir
83300 Draguignan

Organisé par l'APAJH du Var en partenariat avec la Mairie de Draguignan et le Lion's Club Doyen
le vendredi 27 et samedi 28 septembre 2024
de 9h00 à 19h00.

Lions Club
Draguignan
Doyen

Ville de Draguignan

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Vous êtes témoin ou victime ?

VERBALES PSYCHOLOGIQUES PHYSIQUES SEXUELLES ECONOMIQUES CYBERVIOLENCES

Les violences faites aux femmes sont malheureusement encore trop répandues.

Si vous êtes témoin ou victime de ces violences, sachez qu'il est important de réagir.

Les violences peuvent prendre différentes formes, telles que les **violences verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, économiques** ou encore les **cyberviolences**.

En cas d'urgence en Dracénie 7j/7, 24h/24, vous pouvez contacter la police ou la gendarmerie en composant le **17**, les premiers secours en composant le **112**, ou encore l'hôpital de Draguignan qui assure un accueil prioritaire pour les victimes de violences conjugales au **04.94.50.60.65**.

Vous pouvez également accéder à une plateforme d'écoute professionnelle en ligne sur le site arreteonslesviolences.gouv.fr ou par téléphone en composant le **39 19**.

DIVERS

Sous réserve de
météo favorable

Un dimanche au parc Jean Fustier le 8 septembre 2024



De 08h00 à 13h00 : VIDE-GRENIERS.

En dépit du peu d'exposants ayant fait acte de candidature, l'activité est maintenue



De 09h00 à 13h00 : FORUM DES ASSOCIATIONS



CONCOURS DE PETANQUE - Doublettes- En 3 parties- Lots divers.

Inscriptions à/c de 09h00 - Début du concours 09h30



A 12h30 : Apéritif offert par la mairie

Remise des prix du concours de pétanque



Mini-buvette, sans snack, sur place



Tables et chaises seront à disposition des amateurs de pique-nique (ou auberge espagnole) sur place. **Pas de barbecue!**



Association agréée :
"Jeunesse et Éducation Populaire"

De septembre 2024 à juin 2025, des projections de films ou documentaires illustrant des thèmes de société actuels, suivis de débats citoyens en présence d'intervenants, à **Lorgues** ou aux alentours.

Pour y adhérer : cinedebats.lorgues@gmail.com

06 76 99 93 74 - le site : cinedebatscitoyens.fr

Prochaine séance : jeudi 5 septembre à 19 heures

Cinéma Jacky Mathivet—LORGUES



Vous avez manqué la présentation de saison du 11 juin ?

Pas de panique ! Toute l'équipe de Théâtres en Dracénie vous invite à la

séance de rattrapage !

JEUDI 12 SEPTEMBRE - 18h30

THÉÂTRE DE L' ESPLANADE - sur réservation avant le 5 septembre, dans la limite des places disponibles.

Tel : 04 94 50 59 59 -

billetterie@theatresendracenie.com

LA COMPAGNIE CASSIOPÉE DE FLAYOSC
PRÉSENTE:

UNE COMÉDIE DE PASCALE VALENTINI DANIEL

MISE EN SCÈNE: NICOLE POULY

14 JUILLET

A la Maison de Retraite



Tarif 10€

**REPRÉSENTATION LE 21 SEPTEMBRE 2024
20H30, PARC JEAN FUSTIER À SAINT ANTONIN**